

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20190124-D_24_01_2019_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2019

Affichage : 01/02/2019

Délibération n°24-01-2019-007

1.1 Marchés publics

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du jeudi 24 janvier 2019*

Date de convocation	18 janvier 2019
Date d'affichage	18 janvier 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	46
Votants	55 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 24 janvier à 20 H 00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni dans les Halles Denis Béalet à La Ferté-Bernard, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN (représentant M. Jean-Paul DUBOIS), M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER (ayant reçu pouvoir de M. François ROULEAU), M. Alain COUTURIER, Mme Sophie DOLLON, M. Claude DROUET, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. André-Pierre GUITTET (ayant reçu pouvoir de M. Denis SCHOEFS), M. Jean-Yves HERMELINE, M. Vincent JUIGNE (représentant M. Thierry RENVOIZE), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Michel LANDAIS (ayant reçu pouvoir de M. Michel DIVARET), M. Christian LANDEAU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Joël MONCHATRE (représentant M. Jean DUMUR), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Josette JACOB), Mme Marie-Agnès ROQUET (représentant M. José PLANS), M. Michel ROUAUD, M. André ROULLIER, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Jacky TACHEAU, M. Xavier TERRIER (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Line LEDRU), M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME, Mme Patricia VILLARMÉ.

Etaient excusés : M. Michel DIVARET (ayant donné pouvoir à M. Michel LANDAIS), M. Jean-Paul DUBOIS (représenté par M. Pascal BOURGOIN), M. Jean DUMUR (représenté par M. Joël MONCHATRE), Mme Josette JACOB (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Line LEDRU (ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. José PLANS (représenté par Mme Marie-Agnès ROQUET), M. Thierry RENVOIZE (représenté par M. Vincent JUIGNE), M. François ROULEAU (ayant donné pouvoir à M. Dominique COUALLIER), M. Denis SCHOEFS (ayant donné pouvoir à M. André-Pierre GUITTET), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Thierry BODIN).

Secrétaire de séance : M. Jean THOREAU

**RAMPE : AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS
EN PLUS-VALUE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU
BÂTIMENT ENFANCE JEUNESSE À TUFFÉ VAL DE LA CHÉRONNE**

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président présenté par Mme Patricia EDET, Vice-présidente en charge de la Solidarité, petite enfance et personnes âgées,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que par délibération du 5 juin 2018, le Conseil communautaire a attribué le marché de construction du bâtiment enfance jeunesse à Tuffé Val de la Chéronne. Les travaux ont démarré le 20 septembre dernier.

EST INFORME qu'en cours de réalisation desdits travaux, des prestations supplémentaires ou différentes sont apparues nécessaires pour les lots n° 1 et 2 suite à la modification de l'implantation du bâtiment en raison de la découverte d'une zone humide.

PREND ACTE que la plus-value totale engendrée par ces avenants est de 12 045,44 € HT et porterait le montant de l'opération à 1 025 005,40 € HT suivant le détail ci-après :

Lots	Entreprises	Montants HT marché initial	Montants HT avenant	Ecart marché	Nouveau montant marché HT
01 - Terrassement - VRD	PIGEON TP Centre Ile de France	128 686,90 €	7 145,44 €	5,55 %	135 832,34 €
02 - Maçonnerie - BA	LE BATIMANS	125 000,00 €	4 900,00 €	3,92 %	129 900,00 €
03 - Charpente Ossature Bois isolée	GLOT CHARPENTE	123 215,26 €			123 215,26 €
04 - Couverture Etanchéité - Bardages	SOPREMA	150 880,00 €			150 880,00 €
05 - Menuiserie en aluminium	MIROITERIE LEBRUN	83 334,90 €			83 334,90 €
06 - Menuiserie en bois	MENUISERIE GOHIER	37 104,19 €			37 104,19 €
07 - Cloison sèche - Isolation - Plafond	SPPM	51 940,97 €			51 940,97 €
08 - Plafond suspendu	LANGLOIS SOBRETI	22 187,85 €			22 187,85 €
09 - Carrelage - Faïence	BLONDEAU CARRELAGES	53 541,03 €			53 541,03 €
10 - Plomberie - Sanitaires	DESSAIGNE	24 871,15 €			24 871,15 €
11 - Chauffage - Ventilation	ANVOLIA 72	79 456,89 €			79 456,89 €
12 - Electricité	R-ELEC	78 437,44 €			78 437,44 €
13 - Peinture - Revêtement de sols et muraux	MDP GOMBOURG	46 194,22 €			46 194,22 €
14 - Clôture - Espaces verts	PAYSAGES JULIEN ET LEGAULT	8 109,16 €			8 109,16 €
Total marché		1 012 959,96 €	12 045,44 €	1,19 %	1 025 005,40 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

AUTORISE par conséquent le Président :

- à signer les avenants correspondants,
- à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions,
- et à régler les frais en découlant.

Adopté à la majorité

Voix pour : 48

Voix contre : 2

Abstention : 5

Fait et délibéré en séance publique

Le 24 janvier 2019

Pour extrait conforme

Le 24 janvier 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU

